



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général
Sous-direction des affaires européennes et
multilatérales
Département Europe, Russie, Caucase,
Pays d'Asie centrale et Turquie
DREIC B2
n° 2020-000618
Affaire suivie par :
Christophe FAUCHON
Tél : 01 55 55 09 00
Mél : christophe.fauchon@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07



Oui
Oueil
Ob 21-0M
Reçu cabinet le
13 JAN. 2021
CAP CAT

**Délégation aux relations
européennes et internationales
et à la coopération**

Paris, le 01 DEC. 2020

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse
et des Sports

à

Mesdames et messieurs les recteurs de région académique,
chanceliers des universités, recteurs d'académie,

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie,

à l'attention de

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie-
directeurs académiques des services de l'éducation nationale,

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux d'allemand,

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale
des enseignements généraux et des enseignements techniques et
professionnels allemand - lettres,

Mesdames et Messieurs les délégués académiques aux relations
européennes et internationales et à la coopération,

Mesdames et messieurs les directeurs des Centres d'informations
et d'orientation (CIO)

Objet : Journée franco-allemande du 22 janvier 2021 - Brochures *L'allemand, un plus*

Chaque année, à l'occasion de la journée franco-allemande du 22 janvier, une campagne de communication spécifique permet de mettre en avant les avantages du choix de l'allemand comme langue vivante étrangère dans le parcours scolaire. Cette campagne insiste en outre plus largement sur l'intérêt du plurilinguisme en Europe et dans le monde aujourd'hui.

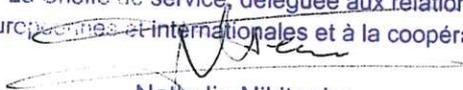
À cet effet, 300 000 exemplaires de la brochure *L'allemand, un plus* conçue par l'Institut Goethe, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Office allemand d'échanges universitaires, de l'ambassade d'Allemagne en France, de l'Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France (ADEAF), de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), et de l'Université franco-allemande (UFA), sont envoyés dans toutes les académies et centres d'information et d'orientation de France.

Cette brochure, actualisée chaque année, vise à renouveler l'image de la langue du partenaire. Elle met en avant les atouts que représente la connaissance de l'allemand et montre aux familles à quel moment leur enfant peut débiter l'apprentissage de cette langue dans le cadre de son parcours scolaire. De ce fait, elle a avantage à être diffusée plus particulièrement auprès des écoles et établissements, dans les classes en amont du choix de la

langue vivante (notamment fin de primaire et sixième). Elle est néanmoins conçue plus largement pour la bonne information des familles et des élèves tout au long de leur scolarité, y compris au lycée.

Je vous remercie vivement de votre contribution à la mise à disposition du lot de brochures joint à ce courrier auprès des élèves et des familles. Afin de assurer une diffusion plus large encore de l'information, une version numérique est également téléchargeable sur le site de notre ministère : <https://www.education.gouv.fr/22-janvier-journee-franco-allemande-5513>.

Pour le ministre et par délégation
La Cheffe de service, déléguée aux relations
Européennes et internationales et à la coopération


Nathalie Nikitenko